

Nouvelles de l'activité des sociétés

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **27 (1919)**

Heft 5

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

torsion soit d'un ploïement simultané de ses quatre pattes. Tenez la canne à deux mains et frappez en pointe, de toute votre force, comme d'un coup de baïonnette, la poitrine de la bête ou les côtes si elle s'est un peu tournée, ou même la gorge. Doublez s'il le faut, vous serez certainement vainqueur, car votre pointe bien lan-

cée pénétrera de dix à vingt centimètres, et un terre-neuve lui-même serait abattu.

Voilà, je crois, la défense la plus simple et en même temps la plus sûre, mais je vous souhaite bien vivement tout de même de n'avoir pas personnellement à confirmer son efficacité.

CUNISSET-CARNOT.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Chaux-de-Fonds, samaritains. — L'assemblée annuelle de La Chaux-de-Fonds eut lieu le 12 février 1919.

L'activité de notre section a été particulièrement grande cette année. Un cours de soins aux malades, sous la direction de MM. les D^{rs} Descœudres, Jacot-Guillarmod et Secrétan réunissait un nombre très élevé de participants. Dès le commencement de juillet, presque tous nos membres furent occupés à soigner des gripés soit à l'hôpital soit chez les particuliers. Nous avons été réconfortés et encouragés par le dévouement et l'abnégation de nos samaritains et samaritaines durant la terrible épidémie. — Il fut placé une centaine de personnes. Notre guide et chef de file a ventoué à lui seul plus de 500 malades. Un autre a enseveli beaucoup de civils. Le nombre des transports faits fut énorme. Certaines dames ont fait jusqu'à 35 jours consécutifs à l'hôpital se prodiguant sans relâche et sans faiblesse avec une admirable force de volonté et une grande bonté. Vous voyez que samaritains et samaritaines ont prouvé leur dévouement avec leur actes. Quel réconfort aussi pour les médecins qui ont formé ces phalanges d'élite.

Avant de terminer, adressons un souvenir ému à deux collègues victimes de leur devoir. Que ces braves nous soient en exemple!

Le nouveau Comité se compose comme suit:

M. Albert Perret, président d'honneur;

» Alfred Rœmer, président;

» Marcel Rothen, vice-président;

M^{lle} Renée Jaquet, caissière;

M^{me} Albert Schneider, secrétaire;

M^{lle} L. Mathys, vice-secrétaire;

» Marg. Burmann, présidente techn. dames;

M. Lucien Guinand, président techn. messieurs;

» César Jeanrenaud, chef du matériel;

» Vincent Romerio, assesseur.

Neuchâtel, Croix-Rouge. — *Extrait du rapport annuel de 1918.*

L'année 1918 a été une période très active pour la Croix-Rouge du district de Neuchâtel. Des cours de pansements et de soins aux malades ont été donnés par MM. les D^{rs} P. Humbert et Chapuis. La baraque-hôpital, réparée en automne 1917, remise ensuite dans les combles de l'hôpital des Cadolles, a dû être montée en été, afin de recevoir les militaires convalescents de grippe; elle a trouvé une place parfaite dans le parc de l'hôpital de la ville, en pleine forêt. Nous avons pu constater à ce moment-là qu'il manquait plusieurs objets nécessaires, tels que tables, chaises, fauteuils, pliants, etc.; ce matériel a été acheté par le Comité de la Croix-Rouge qui a dépensé de ce fait plus de 2200 fr. En outre, la commune fit établir l'électricité dans la baraque, ainsi qu'un réchaud qui permit de faire rapidement des boissons chaudes, des bouillottes, etc.

Dès l'automne, les inconvénients du froid se sont fait sentir pour les habitants de la baraque; les parois et couverture en toile ne sont pas suffisantes pour maintenir à l'intérieur une température convenable pour les malades; il ne peut donc être question d'employer cette

baraque en hiver, malgré les poêles qu'elle contient.

Les lits que nous possédons ont été continuellement occupés par des soldats malades à l'hôpital des Cadolles (Neuchâtel).

Le 25 juillet, au moment de la forte épidémie de grippe, le conseil communal de Neuchâtel a prié notre vice-président, M. le D^r de Reynier, d'organiser un hôpital auxiliaire à Chantemerle. Le Comité des « Foyers dévastés » a fourni les lits, la Croix-Rouge neuchâteloise par contre a prêté tout le linge et les objets nécessaires pour donner les soins aux malades. Ce matériel a dû être complété, et c'est encore notre Comité qui a accordé un crédit de 1700 francs dans ce but. Nos malades — presque tous très gravement atteints, ont été ainsi soignés avec tout le confort désirable, par une sœur diaconesse, secondée avec un grand dévouement par plusieurs dames-samaritaines de Neuchâtel.

L'hôpital de Chantemerle a reçu 42 malades et a enregistré malheureusement 8 décès.

Au mois de novembre, le commandant de place de Bienne nous demanda par téléphone et télégramme de bien vouloir lui fournir, pour un très grand nombre de soldats grippés, de la literie et du linge. Le jour même nous pûmes répondre à ce désir pressant et envoyer par automobile 140 draps de lits, 49 taies d'oreiller, des couvertures et d'autres objets indispensables pour le lazaret installé à la Mädchenschule.

Nous avons été chaudement remerciés pour cette intervention rapide et au milieu de décembre, notre matériel — à quelques exceptions près — nous a été retourné. Si les objets prêtés n'ont pas été perdus, nous le devons aux dames-samaritaines qui ont bien voulu se donner la peine de marquer très lisiblement tout le linge et le matériel d'hôpital. Nous leur sommes reconnaissants pour cet utile travail.

Le nombre des membres de la section est tombé de 1096 à 906, et les comptes annuels présentent un déficit ensuite des dépenses pour la baraque, le bureau de placement, l'hôpital de Chantemerle et les subventions remises aux sociétés de samaritains et à la Colonne de la Croix-Rouge. L'en-caisse au 31 décembre 1918 était de fr. 8711.

La Croix-Rouge suisse a déjà parlé de l'activité du bureau de placement de gardes-malades; nous n'y reviendrons pas ici, mais c'est le lieu de dire quelque chose de notre

Colonne de la Croix-Rouge n° 12. — Fondée il y a 5 ans, notre colonne auxiliaire compte aujourd'hui un commandant, un chef de colonne, un fourrier, trois chefs de groupes et 28 soldats. Elle possède un matériel comprenant des brancards et des pièces de tente extensible à volonté, ainsi qu'une caisse à outils très complète. La valeur d'inventaire de ce matériel est de 850 fr. environ.

Les dépenses de la Colonne ont atteint en 1918 près de 1500 fr.; elles sont compensées par les subventions de la Croix-Rouge suisse et les allocations annuelles des sections de la Croix-Rouge de Neuchâtel et de Boudry, car les membres de la Colonne se recrutent dans les deux districts du vignoble neuchâtelois.

En dehors des 24 exercices d'instruction exécutés au cours de l'an dernier, les hommes de la Colonne n° 12 ont été appelés aussi à l'occasion de l'épidémie de grippe, à Neuchâtel d'abord, puis à S^{te}-Croix, aux Diablerets et à Yverdon où ils ont pu rendre de précieux services. Le rapport du commandant se plaint de ce que la Colonne n'ait accompagné aucun transport de blessés en 1918, alors que des Colonnes de la Suisse allemande étaient mobilisées continuellement dans ce but.

Nous avons été heureux d'apprendre que ces tout derniers jours, soit fin avril 1919, la Colonne de Neuchâtel a été appelée à participer à un convoi de Lyon à Constance.

Société militaire sanitaire suisse. 38^e rapport annuel. — La Société militaire sanitaire publie le rapport annuel pour 1917, concernant l'activité du Comité central et des 26 sections de cette association. Cette société compte aujourd'hui 2191 membres, dont 747 actifs; la section-vorort est aujourd'hui Lucerne.

L'exercice-concours qui a eu lieu à Zurich en mai 1918 a mis en ligne 12 sections. Le premier prix a été décerné à celle de Bâle-Ville, le second à la section de Lausanne. Lors de la dernière assemblée générale, la décision a été prise de n'organiser ces concours que tous les deux ans; il n'y en aura donc point en 1919.

Le D^r Narbel, de Vevey, qui a rendu de grands services à la Société militaire sanitaire, a été nommé membre d'honneur; son successeur au Comité du jury a été désigné en la personne de M. le D^r Messerly, de Lausanne.

La fortune de la société a diminué de 1135 fr. Elle est actuellement de 4136 fr. (le concours de Zurich a nécessité une dépense de 1390 fr.).